



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 16 Juillet 2019
BU 050 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 33

Présents : 20

Votants : 23

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Bernard AMIENS, Patrice VILLALONGA, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Adrien LAVIER, Clément FORET Henri DORBON (arrivée 19h58).

Ont donné pouvoir : Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, René BERNARD à Jacques FAIVRE, Odile SIMON à Clément FORET, soit 3 pouvoirs.

Etaient Excusés : Jean-Baptiste BAUD, Florent GAILLARD, Dominique PELLIN.

Etaient absents : Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER (Vice-Présidents), Denis BRENAUX, Christian COLIN, Jean-Marie BAILLY, Jean-Luc BROCARD, Jacky REVERCHON, Françoise WEBER, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Convocation faite le : 10 juillet 2019

Objet : Demande d'une subvention de l'ADMR d'Arbois.

Dans le cadre de sa compétence action sociale, la Communauté de Communes a inscrit dans son intérêt communautaire le soutien aux associations d'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

Cette compétence était préalablement mise en œuvre par l'ex-CCAVV qui attribuait chaque année une subvention à l'ADMR pour son activité de livraison des repas aux personnes âgées.

Depuis 2018, la Communauté de Communes Arbois Poligny salins Cœur du Jura ses substitue à l'ex-CCAVV pour le versement de cette subvention.

A noter que sur Poligny et Salins, le soutien aux ADMR locales est à ce jour assuré par les communes.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / VALIDE l'octroi d'une subvention de 1000 € à l'ADMR d'Arbois dans le cadre de son action de livraison de repas favorisant ainsi le maintien à domicile des personnes âgées.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,

Pour le Président empêché,

le 1^{er} Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Michel FRANCONY

